

TENNIS

Construits en 1981, nos courts de tennis avaient besoin d'une sérieuse remise en état. Le choix du revêtement s'est porté sur du synthétique, façon gazon. Cette surface est souple et procure une nouvelle sensation de jeu reconnue par les joueurs.



L'accès reste libre et ces courts pourront aussi être utilisés par le club de Luz lors de leurs entraînements et de leurs tournois.

CIMETIERES

Il n'existait pas de plans précis des cimetières, ni de registre d'inhumation ni de règlement intérieur répondant à la législation. Nos cimetières ne comportent pas non plus d'ossuaire (construction destinée à accueillir les restes mortels des défunts exhumés lors des reprises administratives des concessions) ni de dépositaire (emplacement provisoire avant inhumation ou crémation). Sur les 147 emplacements que comptent nos deux cimetières, seulement 40 actes de concession étaient enregistrés et plusieurs présentent un certain manque d'entretien. Face à ce constat, le conseil municipal a mandaté un cabinet d'études pour la mise en conformité des lieux et des dossiers dont les résultats sont attendus pour la fin de l'année.



Ce travail considérable permettra de répondre à la législation en vigueur. Des allées seront créées pour un cheminement plus aisé.

ECOLE

Si en 2015 des travaux d'isolation d'urgence ont été effectués dans les classes par le changement des baies vitrées, le travail n'était pas terminé et pour renforcer encore plus le confort thermique et phonique de nos "petits", tous les plafonds des classes ont été abaissés. La cantine a aussi fait peau neuve et a été réinstallée dans l'école en créant une cuisine qui permet désormais de réceptionner les plats cuisinés au collège de Luz et de réaliser les vaisselles avec plus de facilité. Le lieu est moins bruyant et tout se passe au sein de l'école sans être obligé de faire sortir les enfants l'hiver pour venir déjeuner dans la salle municipale à proximité de la mairie comme c'était le cas depuis deux ans, (cette disposition avait été imposée par les règles d'hygiène due à la mise en place d'un self au collège). Coût des travaux 43000€ subventionnés à 40%.

LE BAM

Inauguré le 5 juin dernier, le **BAM** Bibliothèque, Atelier et Mostra (exposition) est installé dans l'ancien chalet de la DDE. Ce bâtiment accueille désormais la bibliothèque municipale avec plus d'espace et une décoration plus actuelle.

Au premier étage, un atelier d'artistes organisera avant la fin de l'année diverses activités artistiques qui permettront aux amateurs



d'art de se retrouver dans un lieu d'échange et de partage. Enfin, dans l'espace bibliothèque, des "rencontres" seront organisées sous forme d'exposés assez courts qui pourraient aborder notre histoire, notre patrimoine....

Début des cours en octobre de 16h30 à 19h30 les mardis.

ROUTE DE VIZOS

Avez-vous remarqué que sur la route de Vizos, promenade assez fréquentée surtout l'hiver, les lignes électriques et téléphoniques avaient disparues? Ce résultat esthétique (qui a permis aussi de renforcer le réseau élec-

trique) a été possible avec le partenariat du SIVU, du Syndicat Départemental d'Energie et de la commune. Le montant total est de l'ordre de 400 000 euros.



REGIE DE LUZ ARDIDEN

Un nouveau Directeur a été nommé Arnaud LIBILBEHETY d'origine basque. Précédemment Directeur Général des Services de la ville de Séméac. 53 ans, deux enfants, il a été choisi pour sa formation (diplômé d'économie de géographie et aménagement du territoire), pour sa personnalité, pour ses expériences professionnelles, pour sa connaissance des réseaux institutionnels

et son amour de la montagne. Il a pris ses fonctions le 19 septembre et loge sur Luz St Sauveur.



Le 22 septembre, en communauté de communes du Pays Toy, il a été proposé de transférer la station à la future

grande inter-communalité qui réunira la communauté de communes du Pays Toy à celles d'Argelès, du Val d'Azun, et de St Savin soit 47 communes au total. L'avantage aurait été d'obtenir des banques un allongement de la dette pour passer à une durée d'emprunt de 5 à 10 ans. Face aux craintes des autres communes et au manque de cohésion pour un projet commun, le vote n'a pas pu avoir lieu.

Pour rappel, la station de l'Ardiden c'est 6.5 millions d'euros de cout de fonctionnement, c'est 120 employés en saison et 150 000 forfaits vendus soit 3.5 millions de chiffre d'affaires et une retombée économique estimée à 20 millions.

MAIRIE

Toutes les huisseries de la Mairie et de la salle municipale ont été changées pour bénéficier du double vitrage. Construit au début des années cinquante, ce bâtiment n'avait fait l'objet d'aucune isolation depuis son origine.



TRAVAUX SUR LE BASTAN

La première partie des travaux du Bastan a été achevée en février 2016. Il s'agissait des travaux financés par l'État et la Région à hauteur de 95 %.

Les travaux du PAPI – Programme d'Actions et de Prévention des Inondations – permettront d'améliorer encore la sécurité des riverains du Bastan. C'est le PLVG – Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves – qui sera maître d'ouvrage des travaux en rivière à partir du 1er janvier 2017 et qui aura donc en charge la réalisation de ces travaux pour un montant de 4 000 000 € HT. Le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre 2017, après enquête publique et obtention d'une Déclaration d'Intérêt Général émanant de la Préfecture

Décès :

- Le 06/05/2016 Robert LESTERLE
- Le 16/05/2016 Marie-Rose FORTINE
- Le 21/07/2016 Michel BOURDON
- Le 14/08/2016 Marie GESTA

- Le 14/08/2016 André SARRÉ

Naissances :

- Le 12/05/2016 naissance de Léa COURIOL

Mariages :

- Le 07/04/2016 Didier SAJOUS et Céline COUDERC
- Le 08/07/2016 Michel GORGUES et Ana MONTANES PEREZ

EVENEMENTS DE L'ETE



Jazz Altitude:

15 juillet la commune a accueilli 2 concerts dans ses églises et organisé un pique-nique vers les tennis à cette occasion



Opérette : "Le docteur miracle" de Bizet joué par la troupe de Victor DAHANI le 29 juillet.

Orphéon: concert organisé par l'association des amis des deux églises le 4 août



Fête du village: 5 août organisé par le comité des fêtes

Exposition: " Des insectes d'ici et d'ailleurs"



Du 12 au 24 août par l'entomologiste Alain GUILLEM

A noter :

Samedi 10 décembre FETE DES LUMIERES bougies, spectacle, vin chaud

Dimanche 4 décembre St NICOLAS messe à 11h00 et apéritif à la mairie